



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4070752

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 11/07/2024 1H10 C:005360 I:06186
V/REF : 951443
V/Appel du Jeudi 11/07/2024 a 1H10

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 04222
IMMEUBLE : LECLERC/GENAS -4222
61/63, AVENUE GENERAL LECLERC
ROUTE DE GENAS
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 12 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N° 63. LOGEMENT DE MME ELCHVIEZ, 7E ETAGE, 0662221490
MOTIF : INFILTRATION D'EAU DANS L'APPARTEMENT.
Donneur d'ordre : Ste Perm anece Semcoda

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes a l'intérieur de l'immeuble.

LE 11/07 A 01H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME ELCHVIEZ AU 7EME ETAGE
INTERVENTION A PARTIR DU PALIER DU 7EME ETAGE
CONTROLE DE LA GAINTE TECHNIQUE PALIERE - PRESENCE D'UNE FUITE IMPORTANTE
SUR LA COLONNE EAU FROIDE EN PVC PRESSION DN50 EN PROVENANCE DES ETAGES
SUPERIEURS

INTERVENTION A PARTIR DU PALIER DU 8EME ETAGE
CONTROLE DE LA GAINTE TECHNIQUE PALIERE - PRESENCE D'UNE FUITE SUR
L'EXTREMITE DE LA COLONNE SACHANT QUE LES POMPIERS QUI SONT DEJA
INTERVENUS ONT MIS EN PLACE UN SCOTCH PROVISOIRE QUI N'ATTENUE PAS LA
FUITE QUI RESTE CONSEQUENTE
PAS DE REPARATION OU MESURES CONSERVATOIRES SUPPLEMENTAIRES POSSIBLES
FERMETURE PROVISOIRE DE LA VANNE DE BARRAGE DE LA COLONNE GENERALE AFIN
DE STOPPER LA FUITE

OBSERVATIONS : DT AB EMAIL en CC le 12/07/24 a 08H27 christele.agopian@semcoda.c
DT AB Email envoyé le 12/07/24 a 08H27 Mme C. GANTIER

A CE JOUR NOUS SOMMES SANS NOUVELLES INSTRUCTIONS DE VOTRE PART ET
SANS APPEL DE(S) L'OCCUPANT DU SITE. NOUS CLOTURONS CE DOSSIER EN
L'ETAT .

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

DT LCOMPTER Email envoyé le 11/07/24 a 07H58 Mme C. GANTIER

TRAVAUX MINIMUM DE 1ERE URGENCE -
PREVOIR LA REPARATION EN URGENCE DE LA COLONNE PVC PRESSION AVEC TEMPS
DE SECHAGE AFIN DE PERMETTRE LA REMISE EN EAU DE LA COLONNE EAU FROIDE
SACHANT QUE L'ANOMALIE A OCCASIONE UNE PANNE DE L'ASCENSEUR

MERCI DE NOUS CONFIRMER VOS CONSIGNES POUR LA SUITE A DONNER EN URGENCE
A CE DOSSIER

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous
agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de
distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques,
réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de
la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous
arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,00	Suppl.Dispat.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	152,88	152,88
2,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 11/07	1	70,85	141,70
2,00	Sup.H.100%-Ouv.Qual +20h-Sa +12h-D/JF	1	70,85	141,70
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,45	39,45
TOTAL H.T.				504,85
T.V.A. a 10,00%				50,48
TOTAL T.T.C.En EURO				555,33

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4070752

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 951443 du 12/07/2024

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

Lieu d'intervention

63 AVENUE GENERAL LECLERC
69100 VILLEURBANNE

THCCOLPCI Txv hors contra Colonnes eu ev Partie cne int.

01-EE-2224-ENT-61563100

04222-00001-00002 63 AVENUE GENERAL
LECLERC

Délai

Date limite exécution : 27/07/2024

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00056 FUIITE COLONNE GAINÉ BON REGUL 11/07/2024 1H10 C:005360 I:06 BON REGUL NUM REF : 11/07/2024 1H10 C:005360 I:06186	1,00	504,00	504,00	50,40	554,40
Total H.T.					504,00
Total TVA					50,40
Total TTC					554,40

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par AYARI Sanaa le 12/07/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **63 AVENUE GENERAL LECLERC 69100 VILLEURBANNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **12/07/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 951443